

toute différente. Sauf une émission de 60 millions de francs du gouvernement fédéral, faite en vue de faciliter les transactions et d'offrir une plus grande garantie aux porteurs de petites coupures et les émissions des banques (ces deux valeurs remboursables en or, sur demande), la monnaie du pays est représentée par des espèces métalliques.

On porte à environ 36 le nombre des banques au Canada, et à 275 millions de francs leur encaisse métallique. Ces banques peuvent, d'après la loi, porter leur émission au niveau du capital versé, à la condition d'avoir, par devers elle, et à titre de réserve, le tiers de leur circulation en billets du gouvernement. Le pays ayant, en matière d'organisation financière, une grande latitude, — les banques, par exemple, étant soumises au régime des sociétés anonymes, — on a craint, tout d'abord, que celles-ci ne se multipliasent outre mesure. C'est à tort, toutefois; et l'on nous assure que l'accroissement des banques obéit aussi rigoureusement au principe économique de l'offre et de la demande que toute autre chose. Le danger auquel celles-ci sont exposées ne vient donc pas d'un vice inhérent à leur constitution, ni d'une concurrence menaçante, mais bien du taux excessif de l'intérêt sur dépôt. Cet intérêt est de 5 0/0 pour toutes les banques. Nous n'avons pas besoin de dire ici que ce chiffre nous paraît être hors de toute proportion avec les avantages offerts par les dépositaires.

Cette pratique vicieuse, justifiée, jusqu'à un certain point, par le prix élevé de l'argent, ne doit pas nous rendre injuste envers les institutions financières du Canada dont la solidité a été, jusqu'ici, au-dessus de tout soupçon. Nous trouvons, du reste, une preuve évidente du crédit dont elles jouissent, dans l'accroissement rapide, régulier et constant de leur encaisse. Celui-ci est monté dans l'espace de deux ou trois années seulement, de 150 millions à 275 millions de francs. En d'autres termes, le capital des banques canadiennes qui, en 1870, ne s'élevait pas au-dessus de ce premier chiffre, passe au second, c'est-à-dire, croît de 85 0/0 dans une période fort courte. Cette progression rapide est non-seulement un indice certain de confiance, elle prouve, en même temps, un développement considérable d'affaires, gage le meilleur que le Canada puisse offrir de l'abondance de ses ressources et de sa prospérité.

Si des institutions privées destinées à venir en aide à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, nous passons au pays lui-même, nous trouvons, inscrite au passif de son Grand-Livre, une somme de 410 millions de francs. Cette dette provient, en grande partie, d'emprunts contractés en Angleterre, et affectés à des travaux publics et à d'autres dépenses. Parmi les premiers, nous